



Section des Pyrénées-Atlantiques

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL du 12 JUIN 2014 : Mise au point !

Le Comité Technique Local s'est réuni le 12 juin dernier, sous la présidence de Monsieur NESAS, Directeur Départemental.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Cambo-les-Bains (pour avis et vote),
2. Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Pau Municipale (pour avis et vote),
3. Présentation de l'application F.D.D. (frais de déplacement) (pour information),
4. Réorganisation au sein du Pôle Gestion Publique (pour information),
5. Point d'information sur le fonctionnement de la caisse de la DDFIP (pour information),

5. Point d'information sur le fonctionnement de la caisse de la DDFIP :

Nous commencerons par ce point de l'ordre du jour, car c'est celui qui mérite une mise au point (comme indiqué dans le titre) avec la direction départementale ou tout au moins, une partie de la direction.

Revenons tout d'abord « quelques » mois en arrière (fin 2011), date à laquelle M. LAFON (ancien directeur départemental) décide, par insuffisance d'emplois, de ne plus ouvrir la caisse de la DDFIP que deux matinées par semaine, en précisant que cela est une expérimentation qui donnera lieu à une évaluation permettant de la généraliser ou de l'abandonner. Sauf que, bien évidemment, l'évaluation n'a jamais eu lieu et l'expérimentation est toujours en cours...

Dès l'arrivée de M. NESAS, les élus FO-DGFIP 64 sont intervenus au sein du Comité Technique Local pour demander la réouverture de la caisse de la DDFIP toute la journée, du lundi au vendredi, la Direction Départementale étant un poste comptable à part entière.

En effet, dans le cadre de la fusion « Impôts-Trésor », c'est bien son initiateur (Nicolas SARKOZY) qui indiquait que chaque usager pourrait faire toutes ses démarches en un même lieu et à tout moment !

Alors pourquoi, depuis des mois, renvoie-t-on des gens à la Rue d'Orléans ou la Trésorerie Municipale de Pau ?

De plus, cela n'est pas très sérieux pour une DDFIP se voulant être la vitrine de la fusion !

Après, s'il est vrai que l'on ne peut pas occulter le problème des moyens humains (sur les effectifs de quel service peut-on dégager un emploi pour tenir la caisse ?), il n'en demeure pas moins que cela est de la compétence et de la responsabilité du Directeur Départemental.

Lors du Comité Technique Local du 26 mai 2014, les élus FO-DGFIP 64 ont à nouveau développé tous ces arguments, en n'oubliant pas d'ajouter que dans toutes les autres structures du département disposant d'une caisse, les chefs de poste et les agents devaient bien faire face avec les moyens dont ils disposaient.

Monsieur NESAS a répondu qu'il partageait notre point de vue et qu'il apporterait une réponse lors du prochain CTL.

Ce 12 juin 2014 il a donc annoncé que, à compter du mois de septembre, la caisse de la DDFIP ouvrirait tous les matins (de 8h45 à 11h50).

Même si cela ne répond pas en totalité aux revendications des élus FO-DGFIP 64, nous prenons acte de cette décision qui va dans le bon sens, surtout celui du service public.

En revanche, nous ne serons pas aussi indulgents avec la Directrice du Pôle Gestion Publique (à qui nous adressons un carton rouge en cette année de Coupe du Monde) qui aime à dire et voudrait même faire croire que c'est à cause des élus FO-DGFIP 64 que la caisse va rouvrir au mois de septembre ! Le devoir de réserve s'applique à tout le monde (et la confidentialité des débats aussi), surtout quand on prône la loyauté et la fidélité envers sa hiérarchie et que l'on va jusqu'à accuser des agents de mettre en péril le dialogue social sur le département !

Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais...

Il est parfois bon, avant d'agir ou de réagir, de prendre un peu de hauteur.

1 et 2. Modification des horaires d'ouverture des Trésoreries de Cambo-les-Bains et de Pau Municipale :

La modification des horaires d'ouverture de ces deux Trésoreries a été soumise à l'avis du Comité Technique Local.

Pour Cambo, il s'agissait d'une demande de fermeture le mardi après-midi, en plus de celle du vendredi après-midi déjà mise en place, le nombre d'heures d'ouverture au public passant de 30 heures à 26h30 par semaine.

Pour Pau Municipale, la demande portait sur une fermeture le vendredi toute la journée, le nombre d'heures d'ouverture au public passant de 31h30 à 26 heures par semaine.

Commentaires FO-DGFIP 64 :

Les élus FO-DGFIP 64 ont à nouveau indiqué au Directeur Départemental que la charge de travail augmentait dans tous les postes comptables et ce, sans effectifs supplémentaires. Pire, des emplois vacants ne sont pas pourvus, sans parler des emplois qui sont supprimés !

Les collègues (chefs de poste et agents) sont de plus en plus nombreux à demander la modification des horaires d'ouverture au public, car c'est pour eux la seule possibilité de s'aménager quelques moments de tranquillité pour effectuer leur travail quotidien, sans accueil physique et téléphonique.

Même si ces motivations sont tout à fait légitimes et compréhensibles, les élus FO-DGFIP 64 ont voté CONTRE, dans la mesure où cela accentue un peu plus la dégradation du service rendu aux usagers, surtout dans cette période de crise où nos concitoyens ont plus que jamais besoin des services publics, ces derniers jouant pleinement leur rôle d'amortisseurs sociaux.

3. Présentation de l'application F.D.D. (frais de déplacement) :

L'application Sirius qui remplacera à terme Agora ne prévoyant pas la gestion des frais de déplacement, la nouvelle application F.D.D. sera déployée à compter du 1^{er} juillet 2014 (date pour les Pyrénées-Atlantiques).

De la présentation qui nous a été faite, on peut considérer que plusieurs améliorations seront apportées, telles que :

- l'intégration des demandes d'avance dans l'application,
- la dématérialisation des pièces justificatives,
- une plus grande rapidité pour les remboursements,
- la mise en place d'un historique, depuis la première saisie de l'agent jusqu'à la mise en paiement. Les collègues pourront donc savoir à quelle étape en est leur demande et ce, en temps réel.

Une e-formation a été mise en place, du 28/4 au 28/7/2014, mais ce délai pourra être prolongé pour les agents qui en feront la demande.

4. Réorganisation au sein du Pôle Gestion Publique :

La Division Secteur Public Local et la Division Expertise-Conseil-Partenariat fusionneront au 1^{er} septembre 2014 pour laisser place à une seule et même Division « Secteur Public Local », qui sera sous la responsabilité de Dominique OURCOUDOUY.

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et doléances !

Vos représentants Force Ouvrière à ce CTL
Christine Gabarrus (Trésorerie Hasparren, tél 05 59 29 61 17)
Hervé LARROUQUERE (Trésorerie Bayonne CH, tél 06 75 89 90 41)
Jean-Philippe ALTHAPE - Expert (DDFIP Pau, 05 59 82 24 64)